

L'écho du lavoir

Bulletin d'information de la municipalité de Courcelles

Site internet : courcelles17.fr



EDITO

Le 16 juin dernier, peu après 18h30, le sol a tremblé sous nos pieds. Tout d'abord surpris, rapidement l'hypothèse d'un séisme s'est imposée. A la surprise a succédé une légitime appréhension d'éventuelles répliques. Elles se sont produites quelques heures plus tard, avec moins de violence.

Ce tremblement de terre n'est pas le seul connu sur notre territoire, mais il provoque toujours une émotion, tant les conséquences peuvent être graves. Heureusement, notre commune n'a pas été trop impactée par ce phénomène. Cela n'a pas été le cas d'autres communes proches de l'épicentre, à savoir La Laigne et Cram Chaban.

Des courcellois ont signalé la présence de fissures sur les murs de leur habitation. La municipalité a aussitôt engagé une procédure pour reconnaissance de catastrophe naturelle. Il appartiendra maintenant aux services de l'Etat de valider ou non cette reconnaissance pour notre commune.

Ce séisme démontre, une fois de plus, que la nature ne peut être contrôlée et que les risques naturels ne peuvent être anticipés.

Face à ces événements, la municipalité doit, plus que jamais, répondre aux difficultés et besoins de la population. C'est dans cet esprit que nous nous engageons au quotidien.

Jours et Heures d'ouverture au public de la mairie:

Lundi 13h30 - 17h30

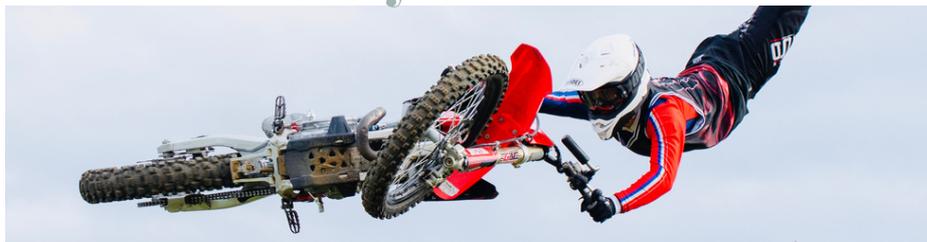
Mercredi 13h30 - 17h30

Jeudi 13h30 - 17h30

05 46 32 12 02

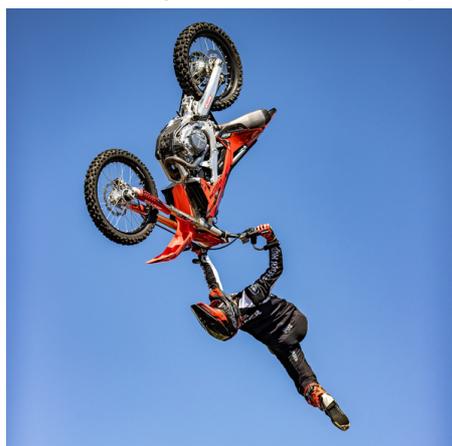
mairie@courcelles17.fr

Un As du freestyle



Savez-vous qu'un courcellois est un des meilleurs pilotes de «freestyle» ? Nicolas Texier est reconnu comme un des meilleurs français dans cette discipline. Pour lui, il s'agit d'une passion qui remonte à près de 20 ans. Nicolas a commencé par le BMX en compétition, jusqu'à ce que son grand-père l'emmène à un grand-prix de moto-cross sur la célèbre piste de Mazeray. Ce spectacle lui a provoqué l'envie de maîtriser la moto de cross, non pas pour cette discipline, mais pour réaliser des figures «unissant» le pilote et sa moto. Cela donne des démonstrations à vous couper le souffle. Pour cela, Nicolas

a consacré des heures à des entraînements, tant chez lui (il a aménagé une rampe et un terrain de réception) qu'à Angoulême où il se retrouvait avec d'autres passionnés. Et puis, son talent reconnu l'a amené à faire des exhibitions à l'occasion d'évènements sportifs internationaux (Super cross de Paris - Grand prix moto du Mans - Grand prix de F1 au Castellet). Devenu professionnel dans sa discipline, il s'est illustré dans de nombreux pays étrangers, en Europe mais également en Amérique du Sud (Costa-Rica). Cette pratique n'est pas sans danger, et ses blessures ont malheureusement été nombreuses. Cela n'a pas entamé sa passion et la pratique de son sport reste la plus forte. Cependant, Nicolas garde la tête froide, et n'a jamais voulu être dépendant de cette discipline. Il a choisi de ne



pas être prisonnier du «système» professionnel préférant rester libre de ses choix. De quoi l'avenir sera-t-il fait pour lui ? Il ne se projette pas sur cette question, sauf à dire qu'il dit vouloir être toujours maître de son avenir. Pour avoir une idée de son talent, vous pouvez admirer ses exploits sur internet (chaîne «You Tube» par exemple). Bravo Nicolas, pour ton talent, ta gentillesse et ta modestie.

Un début août musical à Courcelles

Après le succès de leur concert à la salle polyvalente de Courcelles fin décembre 2022, le groupe ARAELLE revient à Courcelles pour un nouveau concert, cette fois-ci à l'église, le **jeudi 3 août à 21h**. Ceux qui ont assisté à cet événement musical ne manqueront pas de revoir ce groupe, composé de deux sœurs originaires de l'Ariège, et interprétant avec talent la musique Celte.



Quelques jours plus tard, le **lundi 7 août**, Courcelles accueillera un concert des Eurochestreries, festival bien connu dans le département et dont le succès ne se dément pas. Ce sera au tour d'un groupe de trombonistes d'interpréter des morceaux classiques. Les musiciens participant à ce festival viennent de nombreux pays étrangers et sont tous reconnus pour leur talent et la parfaite maîtrise de leurs instruments. Ce concert se déroulera à **21h sur la terrasse de la salle polyvalente ou à l'intérieur de celle-ci en cas de météo peu favorable**.



NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE

Nous invitons les personnes nouvellement arrivées dans la commune à bien vouloir se faire connaître à la mairie. Cette première rencontre vous permettra de faire connaissance avec notre secrétariat et certains élus. Cela sera aussi l'occasion de vous familiariser avec les modalités d'information existantes sur la commune.

Travaux d'enfouissement des réseaux

Ces travaux, qui concernent pour la première tranche le secteur d'Orioux, ont débuté **fin mai 2023**. L'objectif est d'enfouir les réseaux d'électricité et de télécommunications, pour faire disparaître tous les poteaux existants. L'éclairage public sera remplacé par des lampadaires plus modernes.

Evidemment, ces travaux, qui devraient durer **environ 6 mois**, vont provoquer quelques désagréments pour les riverains, mais c'est le mal nécessaire pour moderniser ce quartier. Merci pour votre compréhension.

City Stade

L'équipe municipale a le projet d'installer un «city stade» sur la commune. Cela permettra aux jeunes et aux moins jeunes de pratiquer plusieurs activités sportives : football, basket, volley-ball, tennis, badminton...

Ce «city stade» sera installé sur le terrain de tennis, vieillissant. Le grillage devrait être remplacé. Plusieurs sociétés, spécialisées dans ce type d'équipement ont été contactées. Après avoir été reçues en mairie, elles ont proposé des devis. Des subventions, pouvant atteindre 80 % du coût de l'investissement, vont être sollicitées, tant auprès de l'Etat que du département. Cette réalisation devrait «voir le jour» **en 2024**. Nous n'oublions pas pour autant les plus petits, et envisageons l'achat et l'installation de petits équipements ludiques.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site internet de Courcelles va prochainement faire peau neuve. Les publications sur votre site habituel sont pour le moment suspendues, il reste cependant accessible jusqu'à la fin juillet. Le futur site est actuellement en cours de préparation et nous espérons pouvoir vous le présenter bientôt.

Chiens errants

Nous apercevons, assez régulièrement, des chiens errants. Lorsque cela est possible, ils sont amenés chez un vétérinaire qui vérifie la présence éventuelle d'une «puce», ce qui permet l'identification de leur propriétaire.

Cette possibilité est plus problématique les week-end, car les cabinets vétérinaires sont fermés.

Pour cette raison, la municipalité a décidé d'acquérir un appareil permettant de détecter les «puces», afin de pouvoir identifier les propriétaires à partir d'un site internet auquel la commune a accès.

Précisons que le détecteur peut également être utilisé sur les chats.

Rappelons aussi que la commune a signé une convention avec la SPA de SAINTES, qui se déplace pour prendre en charge les animaux «non-pucés».

RECENSEMENT :

Le recensement de la population de Courcelles se déroulera début 2024 (du 18 janvier au 17 février). Nous sommes à la recherche d'une personne qui sera chargée de cette opération rémunérée (personne à mi-temps, retraité ou sans emploi). Merci de déposer vos candidatures au secrétariat de mairie. Merci également de réserver le meilleur accueil à cet «agent de recensement».

Secours aux communes sinistrées

Après délibération, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'effectuer un **don de 500€** auprès de l'Association des Maires de Charente-Maritime (AMF17) afin de contribuer à aider les communes du département qui ont été les plus sévèrement touchées par le séisme du 16 juin.

Obligation de déclaration de ses biens immobiliers

Vous devez vérifier les informations concernant vos biens immobiliers sur le site «impôts.gouv.fr *».

Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur ce site et sur l'onglet «gérer mes biens immobiliers». Vous pourrez alors visualiser les renseignements concernant vos biens immobiliers. Si les renseignements sont exacts, il vous faudra simplement confirmer ces informations. Sinon, il vous sera nécessaire de modifier les éléments figurant sur le site (ajout de pièces de vie...).

Sachez qu'en cas de contrôle, si les informations ne sont pas exactes, vous vous exposez à une amende de 150 € par pièce non déclarée.

Le délai initialement fixé au 30 juin a été repoussé au 31 juillet, si ce n'est déjà fait, il vous reste donc quelques jours...

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie. Nous pourrions vous accompagner, si vous le souhaitez, dans cette démarche.

NOCTURNES EN VALS DE SAINTONGE

Nées d'une idée originale, les Nocturnes en Vals de Saintonge traduisent la volonté de Vals de Saintonge Communauté de soutenir la culture sur le territoire. Cet événement estival, **offert** par Vals de Saintonge Communauté et les communes organisatrices, a pour objectif de valoriser le patrimoine du territoire à travers des spectacles vivants et des jeux de lumière.

- Samedi 15/07, à Essouvert avec la Fanfare de la Cie LE SNOB
- Jeudi 20/07, à Bords avec la Cie Toumback et son «Cabaret percussif»
- Vendredi 28/07, à Saint-Pierre de l'Isle avec la Cie LE SNOB
- et bien d'autres dates encore...

Visite du Préfet à Courcelles

Le **30 mars dernier**, Mr le Préfet et Mme La S/préfète de St Jean d'Angély sont venus visiter la minoterie Méchain. Ils ont été accueillis par Mr Jean-Charles LEVY, directeur de la minoterie, et Mr Philippe MECHAIN, petit-fils du fondateur.

La visite s'est déroulée dans l'ensemble des bâtiments, avec des explications de Mrs LEVY et MECHAIN tout au long de la fabrication de la farine.

Mr le Préfet et Mme la S/Préfète ont été très impressionnés par les équipements en place, alliant le moderne et l'ancien. Des travaux ont été réalisés ces dernières années pour répondre à la nécessité de modernisation de la minoterie.

5000 tonnes de blé y sont traités annuellement, et des dizaines de farine sont élaborées pour la fabrication de différents pains. La minoterie MECHAIN pratique une politique de circuit court, s'approvisionnant auprès de céréaliers locaux.

Courcelles peut être fière de disposer sur son territoire d'un tel outil économique de grande qualité.



Fête des voisins à la plumeterie

Début juin, 25 voisins du quartier de la PLUMETERIE se sont réunis près du terrain de jeu de boules. Le climat était propice à un repas en plein air ! Tables et chaises prêtées par la commune.

A partir de 18 heures chacun apportait son pique nique, le barbecue était allumé...

Partage de plats et de quelques liquides, les plus mordus entament des parties de pétanque qui ont duré jusqu'à 2 heures ... !

Rencontres chaleureuses qui n'avaient pas été organisées depuis 2019, le covid était passé par là !



Retour sur la construction de l'école et de la mairie

Avant 1882 : Une congrégation des sœurs installée rue du Bourg, dispense une instruction à ceux qui le souhaitent.

1882 : Construction de la Mairie et de l'Ecole de Courcelles suite à la loi sur la création de l'école publique obligatoire par Jules Ferry.

1890 : Fin de la construction de la Mairie de l'école et du logement de l'instituteur. Le bâtiment est inauguré dans un Courcelles bien différent d'aujourd'hui. Les lotissements n'existent pas et la berdasserie, grenet ou la grange ne sont que des lieux-dits bien distincts les uns des autres. Ce bâtiment semble avoir été implanté au milieu de nul part, mais ce sont plusieurs paramètres qui vont déterminer ce choix géographique : situé au milieu du triangle la Madeleine, Grenet, la Grange qualifiés de «lieux dits extrêmes habités», sur un terrain qui était à vendre (le projet à l'époque n'était pas vu d'un très bon œil, il était donc difficile de trouver des vendeurs), passage d'une veine d'eau pour y installer un puits indispensable (toujours présent dans le secrétariat de la mairie).

1922 : Construction des ponts entre Courcelles et Poursay-Garnaud

Jusqu'à la fin des années 1950 les routes départementales traversant la commune étaient en calcaire blanc non goudronnées mais en bon état. Les routes communales étaient des chemins plus ou moins empierrés avec des ornières et des fondrières provoquées par les charrettes. Rouler à bicyclette y était impossible. Les enfants venaient à pied à l'école, les premiers arrivés allumaient le poêle. Ceux des écarts emmenaient leur gamelle et mangeaient le midi dans la classe autour du poêle.

La première génération d'instituteurs a consacré une grande partie de son temps à essayer de convaincre les paysans dans les fermes qu'il fallait envoyer les enfants à l'école que c'était obligatoire de 6 à 13 ans.

L'agriculture n'était pas mécanisée, les familles étaient grandes, il fallait des bras pour les travaux et l'école n'était pas leur priorité. Les moissons, les battages, les foins, les vendanges, les pommes de terre, les betteraves, les vaches passaient souvent avant l'école.



Photo jointe : Eugène Leblanc et son épouse Marie en retraite devant leur maison 29 Rue du Bourg vers 1930. M. Leblanc était instituteur à la création de l'école publique obligatoire et il est l'arrière grand-père du 1er Adjoint au maire, Daniel Jollivet.

RECHERCHE DE DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE

L'union départementale des DDEN est à la recherche de nouveaux délégués. Ceux-ci sont volontaires bénévoles et interviennent dans les conseils d'école. Leur rôle est de veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école. Ils n'interviennent pas dans la pédagogie.

Si vous souhaitez postuler à cette fonction, vous pouvez renseigner le formulaire sur le site : <http://www.dden-fed.org> ou appeler le : 01 47 70 09 59

TARTE FINE AUX COURGETTES

- 1 pâte feuilletée,
- 2 à 3 courgettes,
- 2 c à s d'huile d'olive,
- 2 c à s de moutarde à l'ancienne,
- 100 g de fromage de chèvre frais,
- sel, poivre et herbes de Provence.

Préchauffez votre four à 200°C. Lavez et coupez les courgettes en fines rondelles sans les éplucher.

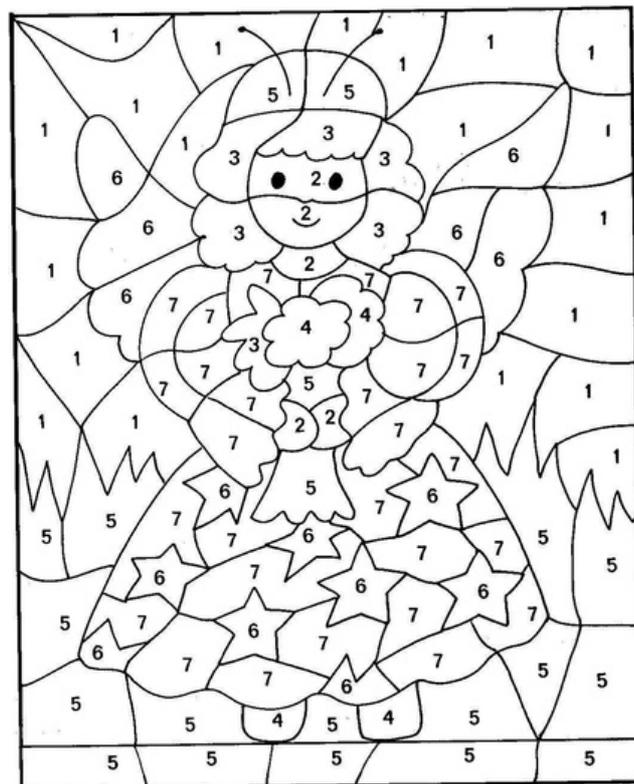
Les faire revenir dans une poêle avec l'huile d'olive pendant environ 10 mn à feu moyen. Elles doivent être légèrement dorées mais encore fermes.

Déroulez la pâte feuilletée et étalez la moutarde à l'ancienne en laissant une marge de 1 cm sur les bords. Disposez les rondelles de courgettes cuites sur la moutarde. Emiettez le fromage de chèvre frais sur les courgettes. Puis assaisonnez avec le sel, le poivre et les herbes de Provence.

Enfournez la tarte entre 15 à 20 mn. Laissez légèrement refroidir avant de la servir avec une salade verte.

Jeux

fruit	note de musique Éclairs et tonnerre		Dieu Egyptien	préposition	refus
					conjonction de coordination
présentieux		petit de l'âne			
			à la mode	adjectif possessif	verbe «être» 3ème personne du Passé simple
Joyeux					pronom personnel
très abîmé		propres			
			verbe «être» 3ème personne du passé simple		



1-blue 2-pink 3-orange 4-red
5-green 6-yellow 7- purple